

08 NOV. 2024

Direction des Assemblées
et de la Vie des Elu-esLyon
en
Commun

Projet de loi de finances 2025

les collectivités menacées comme jamais dans leur capacité d'actions

Les élus de la Ville de Lyon dénoncent le Projet de loi de Finances 2025, dont les dispositions prévoient de prélever une partie des recettes des collectivités territoriales et d'alourdir leurs charges.

Le résultat : une diminution a minima 8,5 milliards d'euros pour le budget desdites collectivités.

Pour la Ville de Lyon, ce sont ainsi 25 millions d'euros qui disparaîtraient des caisses, au détriment des besoins des habitantes et habitants. À cette ponction s'ajoute l'impact de l'inflation qui pèse lourdement sur les finances locales et étouffe les marges de manœuvre des collectivités.

Pourtant, les collectivités sont astreintes à voter des budgets à l'équilibre, contrairement à l'État, qui lui, peut s'endetter pour financer son fonctionnement. Aussi, la part de l'endettement des collectivités dans la dette publique est d'environ 9%, un chiffre stable depuis plus de 30 ans, malgré de nombreux transferts de compétences.

Le projet du gouvernement s'attaque directement aux capacités d'action des collectivités, que ce soit en termes de transition écologique et sociale, d'investissement et des services publics locaux, vitaux pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens.

Nos collectivités sont les premiers investisseurs publics (58 % du total), elles font une différence énorme dans le quotidien des françaises et français. Rappelons également que la suppression de la fiscalité directe, comme la taxe d'habitation, impacte négativement l'autonomie fiscale des collectivités et, *in fine*, leur libre administration, alors que l'État ne compense que partiellement la perte de recettes.

Par ailleurs, ce sont bien des acteurs comme la Ville de Lyon qui viennent souvent compenser les manques de l'État sur les territoires, comme par exemple l'hébergement d'urgence, qui vient typiquement impacter le budget de fonctionnement, afin de pallier les défaillances du gouvernement.

Les collectivités sont des acteurs majeurs de la cohésion sociale, l'économie, l'accès aux services publics, etc. De ce fait, dans le contexte actuel il est ubuesque et contre-productif que le gouvernement réduise encore leurs moyens. Rappelons aussi que leur dette est un levier d'investissement capital dans l'avenir. La dette écologique, la dette sociale, elles, sont insolvables.

Considérant ces éléments, le Conseil municipal de Lyon émet le vœu suivant :

- La Ville de Lyon reconnaît le rôle central que jouent les collectivités dans l'investissement public, les services publics, le bien-être de la population, la transition écologique et sociale.
- La Ville de Lyon appelle le gouvernement à renoncer aux mesures budgétaires impactant les collectivités territoriales.
- La Ville de Lyon appelle les parlementaires à adopter toute mesure permettant de préserver les moyens et capacités d'action des collectivités, notamment pour leur permettre de faire face à la hausse des coûts et la baisse de leurs recettes.


Indrine Runel, Philippe Prieto
Co-Présidents du groupe Socialistes


Philomène Récamier, Gautier Chapuis
Co-Présidents du groupe Les Écologistes


David Souvestre
Président du groupe Lyon en Commun


Laurent Bossett

Adrien Drioli